

Mentions Légales de Homeguest



Conformité à l'Art. 3 al. 1 let. s de la LCD

Partie 1 : Mentions Légales (Impressum)

Détail légal

- **Raison Sociale Enregistrée (Firma)** : Homeguest Lacombe
- **Forme Juridique** : Raison individuelle (Ditta individuale)
- **Titulaire / Propriétaire** : Christian Richard Lacombe
- **Siège Social (Adresse légale)** : Sentier du Ministre 20, 2014 Bôle, Milvignes (NE), Suisse
- **Numéro d'Identification des Entreprises (IDE)** : CHE-398.509.814
- **Secteur d'Activité** : Exploiter des logements de vacances / Prestations de services dans l'hébergement touristique, la gestion immobilière, le homestaging, etc.

Élément : Détail de Contact

- **Adresse E-mail (Contact légal)** : hello@homeguest.ch
- **Téléphone de Contact** : +41 76 616 59 96
- **Service Clientèle (Voyageurs)** : 24h/24 et 7j/7
- **Horaires de Bureau (Gestion)** : 8h – 18h, du lundi au vendredi

Élément : Détail Technique

- **Système de Gestion de Contenu (CMS)** : WordPress
- **Hébergeur du Site** : Infomaniak
- **Adresse de l'Hébergeur** : Eugène-Marziano 25, 1227 Genève, GE

Partie 2 : Conditions Générales de Gestion (CGG)

Ces CGG définissent les termes contractuels entre Homeguest (le Prestataire) et le Propriétaire (le Client), et doivent être annexées et intégrées au contrat de gestion (Droit Suisse).

Article 1. Objet et Champ d'Application

Les présentes Conditions Générales de Gestion (CGG) régissent les services de conciergerie complète de location courte durée, y compris l'optimisation des revenus et la gestion des voyageurs, fournis par Homeguest Lacombe.

Article 2. Engagements du Prestataire (Homeguest)

Le Prestataire s'engage à fournir une gestion clé en main, incluant :

1. **Optimisation et Marketing** : Mise en ligne et optimisation des annonces sur les plateformes (Airbnb, Booking, Abritel, etc.). Utilisation d'une stratégie de tarification dynamique basée sur l'intelligence artificielle et réactualisation quotidienne des plannings.
2. **Expérience Voyageur** : Communication et assistance 24h/24 et 7j/7 pour les voyageurs. Gestion des entrées/sorties (accueil, boîte à clés). Coordination des ménages et fourniture du linge de maison et des consommables durant les séjours.
3. **Administration et Transparence** : Mise à jour des calendriers de réservation. Le Client a accès à une application personnalisée pour consulter les statistiques, les finances (factures), et l'agenda des locations.

Article 3. Obligations et Responsabilités du Client (Propriétaire)

Le Client s'engage à :

1. **Assurance et État du Bien** : Déclarer que le bien est assuré en multirisques habitation avec extension de garantie propriétaire loueur en meublé. Maintenir le bien en bon état et effectuer rapidement les réparations nécessaires.
2. **Honorer les Réservations** : Honorer tous les contrats de location consentis par le Prestataire. Ne pas louer personnellement le bien sans en aviser préalablement le Prestataire.
3. **Gestion des Risques** : Le Client est seul responsable des pénalités pécuniaires, des remboursements ou des frais de relogement imposés par les plateformes en cas de problème technique (chauffage défectueux, fuite d'eau, vol, etc.) empêchant la bonne exécution d'une location.
4. **Conformité Réglementaire** : Le Client est seul responsable du respect des lois et réglementations locales (communales et cantonales) relatives à la location de courte durée, y compris la durée maximale autorisée de location pour les résidences principales (par exemple, 90 jours par an dans certaines régions suisses).

Article 4. Conditions Financières

1. **Commission** : Le Prestataire perçoit une commission de 20 % sur les revenus locatifs bruts.
2. **Versement des Revenus** : Le Client perçoit directement la totalité des revenus locatifs sur son compte bancaire, après chaque séjour (moins la commission de la plateforme, estimée à environ 15 %).
3. **Règlement des Prestations** : Le Prestataire envoie une facture mensuelle pour sa commission (20 %), les frais de ménage, et les frais de consommables (fixés à 15 CHF par séjour). Le règlement doit être effectué dans les 10 jours suivant la réception de la facture.
4. **Dépenses de Déplacement** : Tout déplacement du Prestataire pour un problème technique sera facturé 100 CHF + 0.70 CHF/km, avec l'accord préalable du Client.

Article 5. Durée et Résiliation

1. **Durée Initiale** : Le contrat est conclu pour une durée initiale de 12 mois à compter de la première location.

- Frais de Lancement** : Les frais de mise en place du logement (estimés à 1500 CHF pour 57 heures de travail) sont offerts sous cet engagement d'un an minimum.
- Résiliation Anticipée** : En cas de rupture anticipée du contrat avant les 12 mois, le Client sera facturé de 1500 CHF pour le travail de mise en place effectué.
- Résiliation Ulérieure** : Après les 12 premiers mois, la résiliation est possible avec un préavis d'un mois.

Article 6. Droit Applicable et Juridiction

Le présent contrat est régi par le Droit Suisse. Tout litige sera soumis à la juridiction compétente du lieu de résidence du Prestataire (Bôle, NE).

Partie 3 : Politique de Confidentialité

Ce document informe les utilisateurs (propriétaires, voyageurs, visiteurs) sur la collecte et le traitement des données personnelles, en conformité avec la Loi fédérale sur la protection des données (LPD) révisée en Suisse.

1. Responsable du Traitement des Données

Le responsable du traitement de vos données personnelles est :

- **Homeguest Lacombe**, entreprise individuelle (IDE : CHE-398.509.814).
- **Adresse** : Sentier du Ministre 20, 2014 Bôle, Suisse.
- **Contact** : hello@homeguest.ch.

2. Collecte des Données Personnelles

Nous collectons les Données Personnelles (DP) nécessaires à l'exécution de nos services et à l'expérience client.

- **Données Fournies par les Clients (Propriétaires)** : Nom complet, adresse, coordonnées de contact, informations bancaires (IBAN, Swift/BIC).
- **Données Fournies par les Voyageurs** : Informations d'identité et de contact, collectées pour la gestion des réservations, l'accueil, et pour assurer la conformité aux exigences de déclaration cantonale des hôtes étrangers à titre lucratif (obligation légale fédérale).
- **Données d'Usage (Application)** : Statistiques de location, courbes du marché, agenda, et données financières pour la transparence et le suivi des performances.

3. Fondement et Finalités du Traitement

Le traitement des DP est fondé sur l'exécution du contrat de conciergerie ou sur notre intérêt légitime, notamment pour :

- **Gestion des Services** : Assurer la mise en ligne des annonces, la tarification dynamique, l'accueil, et la communication 24/7 avec les voyageurs.
- **Transparence Client** : Fournir l'accès à l'application personnalisée pour le suivi des finances et des performances.

- **Conformité Réglementaire** : Respecter les obligations de déclaration des hôtes étrangers aux autorités cantonales compétentes.

4. Partage et Transfert des Données

Vos données peuvent être partagées avec des prestataires de services tiers (nettoyage, maintenance, plateformes de réservation) et des autorités si la loi l'exige. Les données sont principalement traitées en Suisse. Tout transfert international est effectué avec des garanties de protection adéquates.

5. Sécurité et Droits

Nous mettons en œuvre des mesures de sécurité pour protéger vos données. Conformément à la LPD, vous avez le droit d'accéder à vos données, de les faire rectifier ou de demander leur suppression. Toute question concernant la présente politique doit être adressée au Responsable du Traitement mentionné à l'article 1.

6. Modifications

Cette Politique de Confidentialité est susceptible d'être mise à jour. Nous vous informerons des changements importants par e-mail ou via un avis bien visible sur notre Service.